

Pour en savoir plus sur APM international et ses services rendez-vous sur [le site d'APM International](#).

**Mardi 30 septembre 2014 - 17:35**

## **Mobilisation "sans précédent" des libéraux contre la réforme des professions réglementées (UNAPL)**

PARIS, 30 septembre 2014 (APM) - Le président de l'Union nationale des professions libérales (UNAPL), le Dr Michel Chassang, a qualifié mardi lors d'une conférence de presse de "totalement historique" et de "sans précédent" la journée de mobilisation contre le projet de loi visant à réformer les professions réglementées.

Une trentaine d'organisations syndicales représentant des professionnels de santé libéraux ont appelé les praticiens à participer à cette journée nationale et à fermer les portes de leur cabinet ou de leur officine, rappelle-t-on (cf APM VGRI003). Des rassemblements organisés par les syndicats ont également eu lieu dans plusieurs villes de province et à Paris, où les pharmaciens ont été très nombreux à manifester.

Dans la santé, 70% des cabinets dentaires étaient fermés mardi à 15 heures, selon l'UNAPL, 90% des laboratoires d'analyses médicales, 60% à 70% des cabinets dentaires, 50% des cabinets d'infirmiers et 50% des cabinets de podologie. Un taux de fermeture de 87% a également été évoqué, un chiffre communiqué plus tôt dans la journée par l'ordre national des pharmaciens (cf APM GBRIU002).

"Le bilan que je peux en tirer aujourd'hui est que cette journée est totalement historique", a déclaré Michel Chassang. "Cette journée a été extrêmement suivie dans tous les secteurs, avec pour certains un niveau de mobilisation de 90%. C'est considérable", a-t-il relevé.

"C'est une mobilisation absolument sans précédent", a-t-il encore dit, rappelant que l'UNAPL s'était contentée d'appeler à la fermeture et n'avait pas lancé d'appel à manifester.

Le projet de loi "croissance et pouvoir d'achat" a été annoncé en juillet par l'ex-ministre en charge de l'économie, Arnaud Montebourg, qui comptait ainsi s'attaquer aux monopoles et aux rentes afin de rendre 6 milliards d'euros de pouvoir d'achat aux Français en 2015.

Son successeur, Emmanuel Macron, a dès son arrivée fin août indiqué qu'il porterait le texte. Il a depuis pris ses distances avec Arnaud Montebourg, en disant limiter le projet de loi à de "petits débloquages", en décalant sa présentation en conseil des ministres à une date indéterminée d'ici à la fin de l'année et en remettant en cause l'objectif de 6 milliards d'euros.

Il a déclaré mardi que le mouvement de grève était "légitime" mais qu'il combattait des "idées préconçues d'un projet qui n'a jamais été le [s]ien" (cf APM GBRIU001).

Plus tard dans la journée, il a assuré que le travail de concertation engagé avec les professions concernées continuerait "dans un esprit constructif", en vue de trouver des "solutions concertées [...] dans les prochaines semaines" (cf APM GBRIU003).

Il a également affirmé qu'il n'était plus question d'ouvrir le capital des sociétés appartenant aux libéraux "à des partenaires financiers extérieurs", point de la réforme le plus décrié par les professions réglementées.



Michel Chassang a indiqué qu'il prenait "acte" des déclarations du ministre, ajoutant qu'Emmanuel Macron "semble avoir compris qu'il ne pourrait pas avancer contre les professionnels libéraux, contre l'UNAPL".

Il a souligné que l'ouverture des sociétés d'exercice libéral (SEL) à des "investisseurs non professionnels" constituait "une ligne rouge infranchissable" et a proposé, dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) pour 2015, de dynamiser l'investissement en revoyant la taxation des bénéfices réinvestis dans l'activité.

L'UNAPL réunira en urgence jeudi 9 octobre un conseil national extraordinaire où les 62 syndicats membres devront décider de la suite à donner au mouvement de mardi. Il n'écarte "aucune hypothèse d'actions", notamment l'organisation d'une manifestation nationale, "car le dossier est loin d'être clos", selon Michel Chassang.

gb/ab/APM polsan  
[redaction@apmnews.com](mailto:redaction@apmnews.com)

GBRIU004 30/09/2014 17:36 ACTU PHARMA

©1989-2014 APM International.

*APM International est une SAS au capital de 308.000 € du groupe [Wilmington Group plc](#).  
33, Avenue de la République, 75011 PARIS, France  
Tél: 01 48 06 54 92, Fax: 01 48 06 27 00  
RCS PARIS B 351 616 859 - SIRET 351 616 859 000 36 - APE 6391Z  
Numéro de TVA intracommunautaire FR33351616859*